Appel de la réunion nationale AESH/AED en visio organisée par la FNEC FP-FO le mercredi 16 novembre 2022

Nous, AESH et AED, participants à la réunion nationale organisée par la FNEC FP-FO, avec la présence de FO enseignement agricole, le mercredi 16 novembre 2022, nous félicitons des près de 200 connexions et des 26 prises de parole de délégués mandatés par leur syndicat FO ou par des comités départementaux constitués.

Face à la situation économique et sociale, nous rappelons l'urgence de la satisfaction de nos revendications essentielles : ***« un vrai salaire, un vrai statut et l'abandon des PIAL ! »***

Nous avons pris connaissance qu'un texte de loi proposant la création d'un statut de fonctionnaire pour les AESH devrait être débattu à l'Assemblée nationale dans les prochains jours. Cette annonce montre que les mobilisations de ces dernières années et particulièrement la montée des AESH à Paris le 19 octobre 2021, a permis de mettre au centre des débats la question de la création d'un vrai statut pour les précaires de l'Éducation nationale. Nous estimons donc qu'il faut amplifier le rapport de force pour obtenir satisfaction sur toutes nos revendications.

Alors que les prix flambent et que l'inflation pourrait atteindre les 10% en fin d'année, nous indiquons que l'urgence absolue, c'est l'augmentation immédiate de nos salaires. La confédération FO et la Fédération Générale des Fonctionnaires FO ont demandé à la Première ministre et au ministre de la Transformation de la Fonction publique que des négociations salariales soient immédiatement réouvertes dans la Fonction publique. Nous attendons toujours des réponses. Face à la surdité du gouvernement, nous estimons donc que, maintenant, nous n'avons pas d'autre solution que d'aller arracher nos revendications directement chez notre employeur.

C'est pourquoi nous mandatons la FNEC FP-FO pour organiser une première journée de grève et de manifestation nationale à Paris en direction du gouvernement en début d'année 2023, pour l'augmentation immédiate de nos salaires à minima à hauteur de l'inflation, pour la création de corps de fonctionnaires pour les AESH et les AED et pour l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation.

Dans cette perspective, nous mandatons également la FNEC FP-FO pour prendre contact avec les autres organisations syndicales afin de proposer qu'elles se joignent à cette initiative et de décider d'une date pour le début de l'année 2023.

Dès maintenant, nous appelons les AESH et les AED à se réunir dans les départements et les établissements, si possible dans l'unité la plus large avec les organisations syndicales, les associations de parents d'élève en situation de handicap, la FCPE… pour préparer cette initiative et prendre les pré-inscriptions pour la montée à Paris.

Adopté à l'unanimité des participants moins 2 votes contre.

Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil Cedex
01 56 93 22 22- fnecfp@fo-fnecfp.fr

Compte rendu de la réunion nationale AESH/AED organisée par la FNEC FP-FO en visio le mercredi 16 novembre 2022

Plus de 230 inscriptions ! Plus de 150 connexions ! 58 départements représentés ! Une dizaine de comités départementaux d'AESH présente ! 26 prises de parole. La réunion nationale AESH/AED a été un véritable succès.

La quasi-totalité des prises de parole a rappelé la nécessité absolue de la satisfaction des revendications urgentes : augmentation des salaires, création d'un corps de la fonction publique pour les AESH et les AED, l'abandon des PIAL.

Les AED ont dénoncé leurs conditions de travail (manque de personnels dans les vies scolaires, augmentations de la charge de travail, horaires impossibles, manque de reconnaissance) et ont indiqué que les revendications « un vrai statut et un vrai salaire » étaient les leurs.

De nombreuses interventions, tant d'AESH que d'AED, ont également dénoncé la dégradation des conditions de travail dû à la gestion d'élèves très difficiles, violents et ingérables confirmant ainsi l'hypocrisie de la politique de l'inclusion scolaire systématique et la nécessité de l'ouverture immédiate de places dans les structures spécialisées et adaptées.

Des intervenants ont rappelé les revendications pour les AESH (24 heures d'accompagnement pour un temps plein, une vraie formation sur temps de travail, création d'une brigade de remplacement, une affectation à l'année sur un poste précis et choisi, recrutement d'AESH à hauteur des besoins ...) et auraient aimé qu'elles soient détaillées dans l'appel. Les rédacteurs ont renvoyé aux résolutions de congrès et indiqué que l'esprit de la réunion et de l'appel était l'organisation de la mobilisation sur les revendications urgentes « un vrai statut, un vrai salaire et l'abandon des PIAL »

Plusieurs interventions ont porté sur la réussite de la montée à Paris des AESH du 19 octobre 2021 qui a permis de mettre au premier plan leurs revendications et de contraindre le gouvernement à faire des annonces. Pour autant, ces annonces sont loin de répondre aux exigences et la promesse d'une augmentation de 10% des salaires pour les AESH en septembre 2023 est perçue comme une ultime provocation. La question de l'amplification de la mobilisation est donc une évidence.

Plusieurs intervenants ont indiqué s'exprimer en tant que délégués de réunions AESH qui s'étaient tenues les semaines précédant la réunion nationale (des délégués de Haute-Loire, du Gard, des Landes… ont lu des motions adoptées par des dizaines d'AESH réunies dans des stages organisés par la FNEC FP-FO). À chaque fois la volonté de monter porter les revendications directement au gouvernement, dans l'unité la plus large avec les autres organisations syndicales, la FCPE et les associations de parents d'élève en situation de handicap, s'est exprimée. C'est le mandat qui a été donné à la FNEC FP-FO, par l'appel adopté à l'unanimité des participants moins 2 votes contre.

Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
6/8 Rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil Cedex
01 56 93 22 22- fnecfp@fo-fnecfp.fr